

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 2 octobre 2024

ATTRACTIVITÉ DE LA NORMANDIE : DÉMOGRAPHIE, ÉCONOMIE, TOURISME... TROIS ÉTUDES DE L'INSEE À VENIR POUR APPRÉHENDER LES DÉFIS DE DEMAIN

Comment mesurer l'attractivité de la Normandie ? Quelles sont les forces et les faiblesses du territoire comparativement aux autres régions métropolitaines ? Quels sont les défis auxquels elle devra répondre ? Afin de nourrir la réflexion collective, le préfet a signé une convention de partenariat avec l'Insee Normandie.

L'étude présentée ce jour, par l'Insee avec le concours de la préfecture de la région Normandie et en présence d'un représentant du Ceser Normandie, intitulée « L'attractivité de la Normandie, entre influences francilienne et littorale » constitue une publication « chapeau » qui précède trois publications thématiques à venir sur **la démographie, l'économie et le tourisme**.

La Normandie peut faire valoir des atouts indéniables : une proximité géographique avec la région parisienne, véritable atout pour les échanges économiques, une desserte logistique remarquable grâce à sa façade maritime et à l'axe Seine, des espaces naturels préservés, un cadre de vie agréable, un patrimoine historique riche et un véritable dynamisme culturel.

Ces atouts géographiques expliquent le dynamisme migratoire de la Normandie qui s'accompagne d'une réelle attractivité économique. Et cela se traduit par un taux de chômage de 7 % à son plus bas niveau depuis quarante ans, la Manche frôlant même le plein emploi avec un taux légèrement au-dessus des 5 %.

Toutefois, le territoire normand fait face depuis plusieurs années à certaines difficultés sur lesquelles l'ensemble des acteurs publics et privés doivent se mobiliser :

- **L'exode des jeunes.** Nombre de jeunes partent poursuivre leurs études dans d'autres régions et ne reviennent pas, notamment des plus qualifiés qui explique en partie que la part des cadres occupant des fonctions à forte valeur ajoutée soit très faible en Normandie.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

- **Le vieillissement de la population.** La qualité de vie de la région attire un certain nombre de néo-retraités, contribuant à un déséquilibre générationnel qui s'ajoute à la diminution de la population régionale. Si le pouvoir d'achat confortable de ces seniors participe du développement économique dans le secteur des services (culture, tourisme, etc.), elle pose néanmoins de nombreuses questions en matière d'adaptation de l'économie au vieillissement de la population, surtout lorsque ce vieillissement s'accompagne d'une perte d'autonomie.

- **Un écosystème d'innovation à conforter.** Bien que la région abrite des centres de recherche universitaire avec des spécialités très bien représentées, cette recherche universitaire a du mal à se traduire en applications économiques. Une dynamique a été amorcée : il y a un an, la Normandie ne représentait que 2,9 % des lauréats du plan France 2030, un grand programme de soutien de l'Etat à l'innovation. Un an plus tard, la Normandie représente 3,9 % des lauréats du plan, soit autant que son poids dans le PIB national. Néanmoins, cette dynamique doit se poursuivre avec un renforcement des collaborations et synergies entre industriels et centres de recherche et développement.

- **La disponibilité de l'espace.** Malgré une légère décroissance de sa population, la région est l'une de celles qui artificialise le plus les sols, c'est le cas pour 19 000 hectares entre 2010 et 2020. Cette artificialisation des sols rend la région plus vulnérable aux aléas naturels, notamment les inondations, qui sont appelées à se multiplier en raison du dérèglement climatique.

Les différentes études menées d'ici mi-2025 objectiveront les constats et permettront aux acteurs publics et privés de se saisir de ces problématiques afin de continuer à développer l'attractivité de la Normandie.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex